



L'appel à projets LEADER 2025 Alpes et Azur est prolongé jusqu'au 1er décembre !

Le Groupe d'Action Locale (GAL) Alpes et Azur a lancé depuis le 10 janvier 2025 son appel à projets avec deux vagues de dépôt de dossiers. La 1ère date s'est clôturée le 10 avril dernier. La 2ème date est prolongée jusqu'au 1er décembre 2025 – une opportunité supplémentaire pour tous les porteurs de projet de ce grand territoire !

Vous avez une idée, un projet pour le territoire du GAL ?

Vous avez un projet qui vise à créer de nouveaux services pour renforcer les solidarités et le lien social ? À développer l'économie circulaire sur votre territoire ? À repenser notre manière d'agir sur nos ressources ? Une envie de faire ensemble et de partager ?

Votre projet est situé sur la Communauté de Communes Alpes d'Azur (06), le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur (06), la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye-Serre-Ponçon (04) ou la Communauté de Communes de Serre-Ponçon (05) ?

Le GAL Alpes et Azur recherche des projets en lien avec sa stratégie « Bien vivre ensemble sur un territoire en transition » sur les axes suivants :

- Renforcer les liens et consolider les services pour tous
- Encourager les initiatives économiques locales, durables et collectives
- Innover dans notre lien aux ressources

Un financement européen au service des acteurs locaux

Le programme LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est un outil qui permet de solliciter des fonds européens pour soutenir des projets innovants portés par des acteurs locaux, en faveur de la transition écologique et solidaire.

La sélection des projets identifiés comme prioritaires pour le développement rural, seront sélectionnés par un jury dédié, le Comité de programmation, composés d'élus locaux et d'acteurs de la société civile.

Les fondamentaux d'un projet LEADER

Tout projet devra :

- Mettre en réseau les acteurs du territoire, réunir plusieurs partenaires
- Veiller à son caractère innovant pour le territoire
- Être attentif à son empreinte environnementale
- Favoriser l'intégration de tous les publics et contribuer à l'égalité des chances
- S'assurer de son ancrage territorial « après projet » ainsi que de sa viabilité économique

Une équipe est à vos côtés pour vous accompagner dans le développement de votre projet et le montage de votre dossier de subvention.



Contacts et renseignements :

Équipe LEADER - GAL Alpes et Azur

- 06 16 53 06 20
- leader@alpesdazur.fr

